

LONGUEVILLE

PROJETS. Voici ce qui vous attend en 2023

L'avenir de la friche et du centre de santé, l'enfouissement des réseaux, la sécurité... Philippe Fortin, maire de Longueville, dévoile les projets communaux pour 2023.

En 2023, la mairie de Longueville va lancer plusieurs projets d'aménagement, de modernisation et de rénovation dans la commune. Certains, à l'image de la friche industrielle et du centre de santé, engageront la Ville pour l'avenir.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Depuis plusieurs semaines, les rues Marcel-Rignault et André-Pineau sont en pleins travaux et le resteront pour une durée de cinq à six mois. « Nous avons débuté l'enfouissement de l'ensemble des réseaux d'éclairage, d'électricité et de communication, explique Philippe Fortin, maire de la commune. Ça n'a pas l'air, mais c'est une modernisation importante en termes de sécurité, de lutte contre les nuisances visuelles et auditives, mais aussi pour permettre au réseau électrique d'être renforcé via la fibre, utile pour faciliter le recours croissant au télétravail. »

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En 2023, la municipalité va également procéder à des aménagements de sécurité rues An-

dré-Taton et du Docteur-Gueltôn. « Nous allons y installer deux plateaux surélevés pour casser la vitesse, précise le maire. Il y a quelques années, un cycliste est décédé après avoir été percuté par une voiture au carrefour des deux axes. Cette sécurisation était un vrai engagement. »

Enfin, le passage des piétons sous le viaduc SNCF situé rue de l'Amourée va être sécurisé par la création de trottoirs.

FRICHE INDUSTRIELLE : L'ANNÉE 2023 SERA CRUCIALE

Abandonnée depuis 2003, la friche industrielle de Longueville doit dans les prochaines années faire l'objet d'un programme de réhabilitation sur une parcelle 1,1 ha sur les 7 que compte le site. La communauté de communes du Provenois, en lien avec la commune de Longueville, a confié un mandat d'études pré-opérationnelles à Aménagement 77 afin de déterminer un programme d'aménagement.

Les études engagées s'articulent autour de trois phases, dont l'élaboration de 3 scénarios d'aménagement et de programmation, puis la réalisation d'un plan guidé sur la base du projet retenu. « L'étude et les



Outre l'enfouissement des réseaux en cours rues Marcel-Rignault et André-Pineau, la commune de Longueville effectuera en 2023 des travaux d'agrandissement du cimetière et la mise aux normes thermiques de la salle des Arches. Maxime BERTHELOT

différents scénarios ont été rendus, annonce Philippe Fortin. On doit maintenant se positionner. On va discuter du nombre de logements que l'on souhaite. Le conseil municipal fera un choix avant le mois de mars. »

Compte tenu des coûts importants de dépollution et de démolition, la commune aura besoin d'un soutien financier pour mobiliser près de deux

millions d'euros afin d'entreprendre la réhabilitation du site.

Car si les financements manquent, le temps, lui, presse. Avant les fêtes de fin d'année, un bâtiment abandonné qui menaçait de s'effondrer sur la voie publique a dû être détruit, occasionnant la fermeture de la rue Marcel-Rignault pendant presque deux mois. « L'opération nous a coûté 90 000 €, illustre le maire. Nous avons

sollicité des aides de la part de l'État, de la Région et du Département, mais pour l'instant, nous n'avons pas eu de réponse. »

QUEL AVENIR POUR LE CENTRE DE SANTÉ ?

Ouvert en octobre 2021, le centre de santé rural de la Brie Est a connu une année 2022 bien remplie. « Ouvert à tous, la structure a réalisé l'an

dernier 3 118 consultations en provenance pour moitié des communes de la Bassée-Montois et du Provenois, analyse Philippe Fortin. Nous nous réjouissons du nombre important de patients qui ne cessent d'augmenter, mais les charges fixes de la structure ne sont pas couvertes par les recettes des consultations. »

Avec un modèle économique fragile, le centre a aujourd'hui besoin d'une aide financière pour poursuivre ses activités à long terme. « À ce jour, il est financé par la seule commune de Longueville, rappelle le premier édile. Une contribution des autres communes est donc indispensable. »

La Ville, qui communiquera dans ce sens « dans les prochains mois », a demandé 35 000 euros à la communauté de communes du Bassée-Montois et « un peu plus » au Provenois. « A ce jour, nous n'avons eu aucune réponse, conclut Philippe Fortin. À un moment donné, si personne ne nous aide, on ne pourra pas payer seul et la question d'une fermeture du centre se posera. »